



CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed

Vos déplacements sur le Territoire d'action sociale de Brest métropole océane

—
Domicile/travail

—
Professionnels

—
Visio et téléconférence

Vous êtes invité(e) à participer
à la journée de sensibilisation
le **lundi 10 février de 10 h 00 à 12 h 30**
et de **13 h 30 à 16 h 30**
au siège du Territoire d'action sociale
de Brest métropole océane, 18 rue
Baron Lacrosse 29850 GOUESNOU
Tél. 02 98 42 64 40

Pour des trajets
domicile-travail ou dans
l'exercice de vos missions,
vous êtes amené(e) à
vous déplacer.

Des solutions alternatives
à la voiture existent.

Cette journée de
sensibilisation a pour
objectif de :

- Répondre à vos interrogations concernant vos déplacements professionnels et vos trajets domicile-travail ;
- Vous présenter des modes de communication qui permettent de réduire les déplacements (visioconférence, téléconférence...);
- Identifier les divers sites Internet utiles aux déplacements ;
- Découvrir les nouveaux vélos pliants et vélos à assistance électrique affectés au territoire et une voiture électrique en expérimentation au Conseil général ;
- Sensibiliser à la sécurité routière ;
- Inciter à des pratiques de déplacement durable.

Tout au long de la
journée, vous pourrez :

- Faire des essais de **vélos électriques, de vélos pliants, de voitures électriques** ;
- Réaliser des tests sur **simulateur de conduite** de la sécurité routière ;
- Découvrir des **sites Internet** facilitant les déplacements ;
- Avoir une présentation du **réseau Penn-ar-bed** et des liaisons avec les autres réseaux dont Bibus ;
- Disposer d'informations sur les **déplacements durables** à Brest métropole océane : vélos, parkings relais, bornes de rechargement de véhicules électriques
- Être informé(e) sur les **prises en charge des déplacements** professionnels et domicile travail ;
- Être informé(e) sur les utilisations des **véhicules de service** ;
- Réaliser un **quiz** sur les déplacements durables.

Toutes les heures, vous
pourrez assister à des
ateliers pratiques :

- Pratique de **visioconférence entre deux sites** à 10 h 00, 12 h 00, 13 h 30, 14 h 30 et **entre trois sites** à 11 h 00 et 15 h 30.
- Présentation **des sites de visioconférence** accessibles sur Brest à proximité des sites du Conseil général. Aux mêmes horaires que les visioconférences.
- Pratique de **téléconférence entre trois postes** à 10 h 30, 11 h 30, 14 h 00, 15 h 00 et 16 h 00 (TAS BMO)
- Information sur le **réseau Bibus** et ses divers tarifs de 11 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 16 h 00.